



l'Assurance Maladie

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun



Ouvrez votre compte AT/MP avant le 1^{er} décembre 2021

Accessible depuis net-entreprises.fr, le compte accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) vous permet de bénéficier de services en ligne pour gérer vos cotisations et prévenir les risques liés à votre métier.



Notification en ligne de votre
taux de cotisation AT/MP



Demande en ligne des
subventions **Prévention TPE**



Bilan individuel
des risques professionnels

POURQUOI OUVRIR UN COMPTE AT/MP ?



Gratuit et actualisé quotidiennement.



Remplissez votre obligation légale de dématérialisation de la notification de taux.



Téléchargez directement l'attestation des indicateurs des risques professionnels pour répondre à un marché public.



Accédez au bilan individuel des risques professionnels, vous permettant de vous comparer avec les autres entreprises de même taille et secteur.



Les entreprises de moins de 50 salariés peuvent demander une **Subvention Prévention TPE** pour financer du matériel ou des actions pour protéger la santé et sécurité de leurs salariés.



Comment ouvrir un compte AT/MP ?

Pour créer un compte AT/MP, rien de plus simple !
Rendez vous sur net-entreprises.fr et faites votre demande.
L'ouverture de votre compte se fera dans un délai maximal de 24h.